

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Initiation à la psychologie de l'apprenant			
Code	PEGE1B03FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be) Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Marie-Pierre DERIDDER (marie-pierre.deridder@helha.be) Céline VANDER MEULEN (celine.vander.meulen@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à éveiller les futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne. Cette unité les formera aussi aux mécanismes de base de la relation et de la communication.

Elle participe à la mise en place des compétences de base qui permettraient aux étudiants de devenir des professionnels conscients des enjeux cognitifs, affectifs et relationnels propres à leur métier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie du développement, de la relation et de la communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE1B03FFA	Psychologie de la relation et de la communication	30 h / 3 C
PEGE1B03FFB	Psychologie du développement	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE1B03FFA	Psychologie de la relation et de la communication	30
PEGE1B03FFB	Psychologie du développement	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Dans cette unité, la cohérence pédagogiques de l'association des deux activités d'apprentissage est fondée sur le fait qu'elles appartiennent toutes les deux à l'angle disciplinaire psychologique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie de la relation et de la communication			
Code	13_PEGE1B03FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours aborde - avec des aspects théoriques et pratiques - les différents enjeux de la relation et de la communication dans le métier d'enseignant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence visée :

- C. 5: Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Compétence 5.2: S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et **psychopédagogiques**.

Acquis d'apprentissage visés :

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- identifier ;
- décrire ;
- expliquer ;
- illustrer ;
- mettre en lien,

notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours de psychologie de la relation et de la communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours s'appuie sur les notions, concepts et démarches de la psychologie de la relation et de la communication, à travers les contenus suivants :

- La communication
- L'évolution de la communication et de la relation chez l'enfant
- La relation pédagogique
- Le concept de soi
- Les problèmes de la communication
- Les obstacles à la communication
- Les conflits et la gestion de conflits
- La communication dans les groupes

Démarches d'apprentissage

Présentation des notions et des concepts, mises en situation, perception des représentations de chacun et modélisations théoriques, travaux pratiques individuels et en groupe avec feedbacks oraux et/ou écrits.

Le cours nécessitera une réelle implication de l'étudiant dans les démarches actives qui lui seront proposées : mises en situation, lectures, exercices, prise de parole, etc.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence aux cours très vivement encouragée pour pouvoir participer activement aux exercices et corrections collectives.

Réalisations de différentes formes de synthèse en petits groupes et partage de celles-ci.

Interactions constantes avec remédiations immédiates.

Sources et références

Source indispensable à l'étudiant (utilisé au cours et à l'examen):

Marc, E., & Picard, D. (2015). *Relations et communications interpersonnelles* (4ème éd.). Malakoff (France). Dunod.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporamas au format .pdf, documents ressources (texte, vidéos, ...) notifiés dans les diaporamas et/ou dans les exercices, les fichiers d'exercices et leurs corrigés.

L'ensemble de ces supports sont disponibles sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La participation active aux séances de cours en ce compris la réalisation des exercices (respect des délais, des consignes et implication) vaut 10% de la note finale. Les 10% sont obtenus si et seulement si au minimum 80% des exercices ont été rendus dans le respect des consignes.

L'examen écrit vaut 90% de la note finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	10		
Période d'évaluation			Exe	90	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Q2 et Q3 : Le travail journalier n'est pas reporté au Q2 et au Q3, l'examen vaut donc 100% de la note finale pour ces deux sessions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	13_PEGE1B03FFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cet enseignement se propose d'initier l'étudiant dans le domaine d'étude de la psychologie du développement de la personne dans une perspective globale en mettant toutefois l'accent, en première année, sur le développement du bébé in utéro, du nouveau-né, du jeune enfant et de l'enfant jusqu'à l'adolescence.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Parmi les compétences attendues d'un enseignant, ce cours vise plus particulièrement à rendre l'étudiant capable de :

- * Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.
- * Maîtriser les savoirs interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique.
- * Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir.

Il travaillera également la dimension sociale et autonome du travail de construction de la connaissance et de l'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Notions de base (croissance, période critique, nature et environnement, changements et continuité, crise, tâche développementale...) en psychologie du développement.
2. Différents courants de la psychologie du développement : la psychanalyse (les stades psychosexuels de Freud, les stades psychosociaux d'Erikson, la théorie de l'attachement de Bowlby ...), la perspective cognitive (Piaget, Vygotski...), la perspective interactionniste (Horowitz)...
3. Approche descriptive chronologique du développement de l'enfant (développement sensori- moteur, affectif et socioaffectif, développement cognitif).

Démarches d'apprentissage

À côté d'exposés magistraux, la réflexion et le travail en groupe seront largement pratiqués en vue de permettre une confrontation des représentations et de favoriser l'aspect sociocognitif dans l'acquisition des connaissances et des pratiques liées à la recherche en sciences humaines.

Cette démarche se matérialisera dans la présentation en groupe d'une recherche sur une problématique liée au développement de l'enfant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours interactif qui permet à l'étudiant de poser ses questions

Sources et références

BEE,H. & BOYD,D. "Les âges de la vie", aux éditions Pearson.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours nécessaires à la bonne compréhension du cours seront déposés sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen en session

L'évaluation certificative comportera deux volets :

- Un **travail de groupe** relatif au développement de l'enfant entre 0 et 12 ans (**20%** de la note)
- un **examen écrit** qui portera sur l'ensemble des concepts et connaissances vus lors des séances de cours (**80%** de la note)

Examen seconde session

L'évaluation certificative se fera **uniquement** via un **examen écrit** qui portera sur l'ensemble des concepts et connaissances vus lors des séances de cours (**100%** de la note)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	20		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).